



Enduro GP – GP de France 2021 à Langeac du 15 au 17 Oct. **NATIONAL TROPHY** **REGLEMENT PARTICULIER**

Le présent Règlement Particulier est la version définitive en cours de validation auprès de la FFM.

ARTICLE 1 - DEFINITION

Le Moto Club du Haut Allier (MCHA) affilié à la Fédération Française de Motocyclisme (FFM) sous le numéro C3432 organise dans le cadre de la finale du Championnat du Monde Enduro GP 2021, les 15, 16 et 17 octobre, une série nationale sous l'appellation « National Trophy ».

Le National Trophy – Enduro GP France Langeac, ci-après dénommé « National Trophy », c'est :

- Une série intégrée à l'événement Enduro GP, une course en solo avec la possibilité de participer également par équipe de 2 ou 3 pilotes.
- Les participants suivent le même tracé que les pilotes de l'Enduro GP le samedi et le dimanche et l'ensemble des spéciales, les pilotes du National Trophy ne participent pas à la Super Test du vendredi soir.
- Le National Trophy est ouvert à tout type de possesseurs de moto d'Enduro ayant déjà disputés des compétitions d'enduro sur 2 jours.

Le National Trophy se déroule sur le même site que le Grand Prix d'Enduro, sur la commune de Langeac dans le département de la Haute Loire (43), les jeudi 14 octobre, ouverture du site à partir de 13H, vendredi 15 octobre, ouverture vérifications administratives et techniques de 9H à 14H, samedi 16 et dimanche 17 octobre 2021 (voir article 6 horaires).

Le présent règlement est soumis aux règles générales de l'Enduro et plus particulièrement du Championnat de France Enduro, ainsi qu'au code sportif national FFM.

Tout changement ou modification du présent règlement devra être porté à la connaissance des concurrents par publication sur le site internet de l'événement, ainsi qu'à compter du début de la manifestation sur le site de l'épreuve, par voie d'affichage sur le panneau d'information situé au niveau des vérifications administratives.

ARTICLE 2 – PARTICIPANTS ET MACHINES ADMIS

- Les participants doivent :
 - Avoir 16 ans révolus à la date du début de l'épreuve, soit au 15 octobre 2021.
 - Etre titulaire du permis de conduire moto.
 - Disposer de l'équipement adéquat selon les règles FFM en vigueur, dont protection dorsale obligatoire.
 - Etre en possession d'une licence FFM valide, soit Nationale Compétition (« NCO »), soit « Une manifestation » de type « LJA2 ». Aucune licence internationale à l'année, ni internationale une manifestation, n'est requise pour participer au National Trophy – Enduro GP de France – Langeac 2021.
 - Ne pas figurer sur la liste de notoriété Enduro 2021. En effet, le National Trophy n'est pas ouvert aux pilotes « Elite ».
 - Etre inscrit au National Trophy, leur participation devant être confirmée par l'organisateur (voir Article 5 Engagement).

Les participants ne disposant pas de la nationalité française devront répondre aux modalités de l'article 2.2.2.13 du code sportif national.

L'organisateur est en droit de refuser toute demande de participation, notamment pour des motifs de comportement déplacé des pilotes ou des accompagnateurs, observé sur d'autres épreuves enduro.





Certains pilotes respectant les mêmes critères d'admission sont invités par l'organisateur participeront à la compétition et seront classés.

Pour l'obtention d'une licence FFM « Une manifestation » de type « LJA2 » (tarif 2021 : 115 Euros) :

- Rendez-vous sur le site internet FFM, à l'adresse ci-dessous et suivez les indications en ligne : <http://licencesunemanifestation.ffmoto.net/>
- Le nom du club organisateur à préciser : Le Moto Club du Haut Allier, n° d'affiliation C3432.

■ Les motos doivent :

- Etre des motos d'enduro homologuées et assurées pour circuler sur voie publique et équipées d'une plaque d'immatriculation.
- D'une cylindrée minimum de 125cc.
- Répondre à la réglementation du championnat de France d'enduro et plus particulièrement ne pas dépasser les normes de bruit en vigueur et être impérativement chaussées de pneumatiques de type FIM Enduro.
- Porter sur la plaque phare et sur les deux plaques latérales les 3 stickers de plaque remis par l'organisateur lors des vérifications administratives et présenter la moto avec les stickers posés lors de la vérification technique, les stickers ne pouvant en aucune manière être modifiés.
- Etre équipées d'une béquille.

ARTICLE 3 – CATEGORIES ET CLASSES

Le National Trophy est une course solo avec possibilité d'inscription en équipe de 2 ou 3 pilotes, afin de pouvoir comparer ses performances en course avec les meilleurs enduristes mondiaux.

Les pilotes participent tous en en solo dans l'une des 3 catégories ci-dessous.

En fonction de leur profil, les participants s'inscrivent dans une seule des 3 catégories solo suivantes :

- Espoir : pour tout pilote de 16 ans et plus et moins de 20 ans au 1er janvier 2021.
- Vétéran : pour tous les compétiteurs de 37 ans et plus au 1er janvier 2021.
- Nationale : pour tous compétiteurs occasionnels en Enduro.

Les pilotes ont la possibilité de constituer une équipe de 2 ou 3 pilotes, dans l'une des catégories Team suivantes :

- Trophée Motos Clubs : pour les pilotes souhaitant faire valoir le niveau de leur moto club et le porter au plus haut du classement, la condition, être licencié au sein du même moto club. Au cas où plusieurs équipes feraient partie du même club, le nom de l'équipe sera complété par un numéro, en fonction de la date d'engagement de l'équipe au complet.
- Trophée Distributeurs : pour les pilotes souhaitant mettre en avant le nom de leur concessionnaire, accessoiriste favori. Au cas où plusieurs équipes seraient associées au même distributeur, le nom de l'équipe sera complété par un numéro, en fonction de la date d'engagement de l'équipe au complet.
- Trophée Teams : pour les pilotes souhaitant relever le challenge de l'enduro GP entre amis, les pilotes sont libres de définir le nom du Team. Toutefois l'organisateur se réserve le droit de refuser tout nom de Team contraire aux bonnes mœurs et à l'éthique sportive. Dans ce cas, l'organisateur définira le nom du Team qui sera composé des noms de famille des 2 ou 3 pilotes par ordre alphabétique.

ARTICLE 4 – CIRCUIT

Site central (implantation des infrastructures accueil, paddock...): Centre culturel, commune de Langeac dans le Département de la Haute Loire (43).

Le Grand Prix de France Enduro Langeac est une épreuve d'enduro sélective, nécessitant un certain niveau technique, en cohérence avec le niveau de l'événement.





Le tracé du National Trophy est identique à celui du Grand Prix de France alternant parcours en liaison, contrôles horaires (CH) et spéciales.

- Parcours de liaison :
 - 2 boucles au cœur de la vallée du Haut Allier, d'environ 2H45 dont 3 passages en spéciale, à parcourir, le samedi comme le dimanche, 2 fois par jour.
 - Un CH unique avec ravitaillement dans le Paddock.
- Spéciales, 3 spéciales différentes :
 - Extrême Test : un tracé favorisant les difficultés naturelles.
 - Enduro Test : une spéciale en ligne dans la pure tradition Enduro.
 - Cross Test : une spéciale banderolée.

Les participants effectuent, le samedi et le Dimanche, pour chaque jour : 2 tours pour tous les pilotes avec à chaque tour, un passage dans chacune des 3 spéciales, soit 6 passages chronométrés.

ARTICLE 5 – ENGAGEMENT

Le tarif d'engagement au National Trophy est de 295 Euros.

Le tarif d'engagement comprend : le droit d'inscription pour l'épreuve, la location de transpondeur, les 3 stickers plaque à numéro.

Pour mémoire, les participants sont responsables du comportement de leurs accompagnateurs, conformément aux règles de la FFM.

Date d'ouverture des inscriptions : le vendredi 30 avril 2021 à 22H.

Date de clôture des inscriptions : le dimanche 30 mai 2021 à 22H.

L'engagement au National Trophy s'effectue uniquement en ligne à l'adresse : www.enduro-gp-france.fr/engagement

L'engagement au National Trophy est strictement nominatif. En cas de demande de modification seul l'organisateur est habilité à recevoir et à valider un changement.

Votre inscription en ligne doit être accompagnée du paiement en ligne d'un montant de 295 Euros pour chaque pilote inscrit.

La capacité du National Trophy est limitée à 200 pilotes, 40 places maximum pour les pilotes invités par le Moto Club du Haut Allier (MCHA), 160 places maximum pour les participants.

L'inscription au National Trophy entraîne pour le participant qui devra en informer ses accompagnateurs dont il est responsable :

- L'acceptation tacite du présent règlement particulier ainsi que des règles générales de l'Enduro et au code sportif National de la FFM.
- La cession à titre gracieux de leur droit à l'image ainsi que celui de ses accompagnateurs, pour toute utilisation et pour tout pays au MCHA.

Tous les participants doivent préciser leur catégorie solo et le cas échéant le nom de l'équipe et la classe (Clubs, Distributeurs, Teams) lors de leur inscription.

Afin d'être validé, une inscription « équipe » doit comporter 2 à 3 pilotes quelle que soit leur catégorie solo.





Si lors de leur inscription des pilotes n'ont pas renseigné de catégorie « équipe », ils peuvent s'inscrire par la suite en équipe en informant le Moto Club du Haut Allier par email à mc.hautallier@gmail.com, au plus tard le 10 septembre 2021.

Pour information, afin de valider définitivement sa participation au National Trophy, le participant doit impérativement se présenter aux vérifications administratives et techniques et satisfaire aux conditions en vigueur (voir article 6).

Conditions de remboursement en cas d'annulation par le participant, quel que soit le motif de l'annulation :

- Dans tous les cas, même s'agissant de l'annulation totale ou partielle de l'épreuve (voir paragraphe suivant), 30 € seront conservés au titre des frais de gestion.
- Toute demande d'annulation doit être adressée impérativement par écrit :
 - Soit par courrier à l'adresse suivante : Moto Club du Haut Allier, Mairie de Langeac, Place de la Favière, 43 300 Langeac - France, le cachet de la poste faisant foi.
 - Soit par email à l'adresse suivante : mc.hautallier@gmail.com, la date d'envoi faisant foi.
- Le montant à rembourser sera déterminé en fonction de la date d'annulation :
 - A compter du 10/08/2021 et au-delà : aucun remboursement.
 - Entre le 10/08/2021 et le 31/05/2021 : 50% de remboursement (- 30 €).
 - Du 30/04/2021 au 30/05/2021 : 100% de remboursement (- 30 €).

Conditions de remboursement en cas d'annulation partielle ou complète de l'épreuve :

- En cas d'annulation de l'épreuve pour raison sanitaire, le montant de l'engagement sera reversé, moins les 30 € pour frais de gestion et suivi mentionné dans le précédent paragraphe.
- En cas d'annulation d'une journée ou de l'intégralité de l'épreuve, pour tous les autres motifs, notamment pour les motifs suivants, mais non limitée à ces cas, conditions météo, sécurité, il ne sera procédé à aucun remboursement des frais d'engagements.

ARTICLE 6 – HORAIRES, VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES

HORAIRES DE LA MANIFESTATION :

En fonction des impératifs horaires du Championnat du Monde ses horaires pourront être sujets à modification. Dans ce cas les horaires modifiés seront communiqués directement aux participants et publiés sur le site internet de l'événement.

- Jeudi 14 octobre 2021, 13H, ouverture du site :
- Vendredi 15 octobre 2021 :
 - 9H00 à 12H00 : vérifications administratives et techniques.
 - 16h00 à 16h15 briefing pilotes (arche de départ dans le paddock)
 - 16h15 à 16h30 photo National Trophy (arche de départ dans le paddock), venir avec la banderole / le drapeau de votre équipe (club, distributeur, team).
- Samedi 16 octobre 2021 :
 - A partir de 10H00, après les catégories Enduro GP : 1er départ National Trophy, les participants partant à 3 par minute,
 - 10H00 à 16H40 : course, arrivée du dernier concurrent au dernier CH de la journée estimée à 16H40.
- Dimanche 17 octobre 2021 :
 - A partir de 10H00, après les catégories Enduro GP : 1er départ National Trophy, les participants partant à 3 par minute,
 - 10H00 à 16H40 : course, arrivée du dernier concurrent au dernier CH de la journée estimée à 16H40.
 - 17H00 : Podium des 2 jours du National Trophy



Afin de pouvoir prendre le départ de la compétition, les participants doivent impérativement se présenter aux vérifications administratives et techniques et satisfaire aux conditions.

VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES :

- Les participants doivent présenter les éléments suivants :
 - Permis de conduite moto.
 - Carte grise de la moto.
 - Assurance de la moto.
 - Licence FFM en cours de validité de type « nationale compétition » NCO ou les éléments nécessaires à la délivrance d'une licence de type « une manifestation » LJA2 (voir article 2 pour les précisions quant aux modalités d'obtention).
 - L'e-mail de confirmation d'engagement à présenter sous forme électronique (depuis votre téléphone mobile, tablette...) ou imprimé.
 - Un support de fixation de transpondeur. L'organisateur proposera la possibilité d'en acheter sur place au tarif de 10 € TTC l'unité.

- L'organisateur remettra les éléments suivants :
 - Bracelet pilote.
 - Pass véhicule assistance.
 - 3 stickers plaque à numéro : 1 avant et 2 arrières.
 - Un transpondeur à retourner impérativement à la fin de la manifestation après le pointage au dernier CH.

A l'issue des vérifications administratives, les pilotes sont invités à se présenter sans délai aux vérifications techniques.

VERIFICATIONS TECHNIQUES :

Les participants doivent présenter les éléments suivants :

- Casque, pare-pierres et dorsale.
- Leur moto :
 - En état de fonctionnement et conforme aux règles de l'Enduro, notamment en matière de bruit et de pneumatiques (pneus Enduro type FIM obligatoires).
 - Equipée d'une plaque d'immatriculation.
 - Equipée des stickers plaque à numéro remis lors des vérifications administratives et du transpondeur fixé par un support adéquat sur la partie supérieure du tube de fourche.

PARC FERME :

- Les participants ayant satisfait aux conditions seront invités à placer leur machine en parc fermé à l'issue des vérifications techniques jusqu'au départ du samedi matin, 30 minutes avant leur horaire de départ.
- Il est obligatoire pour les pilotes de se munir d'un tapis environnemental réglementaire pour le positionner sous la moto dans le parc fermé. Le tapis sera installé par le pilote le vendredi et repris par ses soins le dimanche.
- Les participants devront par ailleurs équiper leur machine, en complément d'un éventuel système d'origine, d'un système antivol individualisé de type chaîne cadénassée, bloque disque ou U de classe SRA.
- Le samedi après-midi, après le passage du dernier CH, les pilotes disposeront de 30 minutes pour effectuer la mécanique sur leur moto avant de devoir les remettre en parc fermé jusqu'au départ du lendemain matin.
- Le parc fermé est gardé à compter de son ouverture le vendredi à partir de 13H30 au dimanche matin 30 minutes après le départ du dernier concurrent.
- Les participants ne peuvent accéder au parc fermé que le samedi matin, 30 minutes avant leur horaire de départ et le dimanche matin 10 minutes avant leur horaire de départ.



ARTICLE 7 – CLASSEMENT ET REMISE DES PRIX

Le classement du National Trophy est établi selon les critères suivants :

- Le cumul des temps chronométrés effectués sur les spéciales augmenté des éventuelles pénalités.
- Le temps de mise hors course est de 30 minutes. En cas de mise hors course le samedi, le pilote pourra repartir le dimanche. En cas de mise course le samedi ou le dimanche le pilote ne sera pas classé.
- Pour chacune des 9 catégories suivantes :
 - Par Equipe : Trophée Motos Clubs, Trophée Distributeurs, Trophée Teams, et Scratch Equipe. Pour le classement par Equipe : pour les équipes de 3 pilotes, les classements des 2 meilleurs pilotes au cumul des 2 jours sont pris en compte.
 - En solo : Espoir, Vétéran, National, Scratch homme et Scratch femme.

Par ailleurs le National Trophy peut intégrer des challenges marques réservés aux pilotes satisfaisant aux conditions définies dans les règlements de ces différents challenges, les pilotes étant libre de s'inscrire à ces challenges :

- Le classement des différents challenges marques s'effectuera par extractions des résultats du National Trophy des pilotes inscrits à ces challenges, selon les modalités de classement précisés dans les règlements des challenges marques.
- Les Challenges marques seront intégrés à la remise des prix du National Trophy (voir ci-après).

Remise des prix du National Trophy du dimanche :

- Ordre des catégories : Challenges marques (ordre des Challenges à préciser par le MCHA) ; Solo Espoir, Solo Vétéran, Solo National, Scratch solo femme, Scratch solo homme ; par équipes, Teams, distributeurs, Moto Clubs et scratch Equipe.
- Les 3 premiers solo ou 3 premières équipes de 2 ou 3 sont invités à monter sur le podium.
- Les 3 premiers pilotes solo de chaque catégorie espoir, vétéran, national et scratch reçoivent un Trophée ; Les 3 premières équipes de chaque catégorie reçoivent un Trophée au nom de l'équipe.

ARTICLE 8 – PENALITES

En raison du contexte sportif et de l'événement, le National Trophy suit les dispositions du championnat de France Enduro.

ARTICLE 9 – RECLAMATIONS

Les réclamations doivent être déposées conformément aux dispositions des articles 2.3.1.1 et suivants du Code Sportif National de la FFM.

En résumé, pour être recevable, une réclamation doit :

- Etre effectuée par écrit de manière individuelle, nominative, et déposée au secrétariat de l'épreuve.
- Ne concerner qu'un seul point de décision (pénalité) notifié au participant par le Jury le jour même au pilote concerné.
- Etre effectuée au plus tard 30 minutes après l'horaire d'affichage des résultats figurant sur les feuilles de classement officielles.
- Etre accompagnée de la somme prévue dans le règlement du Championnat de France d'Enduro. Cette somme est remboursée que si le bien-fondé de la réclamation est reconnu.



ARTICLE 10 – REGLES ENVIRONNEMENTALES

Les règles environnementales du Championnat de France Enduro doivent particulièrement être prises en compte par les concurrents dans l'intérêt commun de pérennité du loisir vert motorisé.
L'organisateur et les officiels seront très vigilants aux respects de ces règles.

- Tapis environnemental obligatoire.
- Déposer les fluides usagés dans les points de dépôts prévus à cet effet dans le parc assistance : des liquides (bidons ou fûts) pour huiles, liquides de refroidissement, de freins, etc..
- Reprendre leurs pneus usagés et de ne pas les jeter.
- Jeter ses déchets dans les containers, poubelles disposées dans le parc assistance et sur l'ensemble du site (précisions container verre, tri sélectif, nombre, emplacements) ainsi que dans les poubelles installées sur les CH et Spéciales.

ARTICLE 11 – OFFICIELS ET SERVICE MEDICAL

LISTE DES OFFICIELS FFM (dénominations en cours)

- **Directeur de course : A préciser**
- **Commissaires sportifs / Directeurs de course adjoints :**
 - A préciser.
 - A préciser.
- **Président du Jury : A préciser**
- **Commissaires techniques :**
 - A préciser.

SERVICE MEDICAL :

- **Responsable AMIS : Yan Leveque**
- **Dispositif :**
 - Médecins : Equipe AMIS, 12 personnes.
 - 4 ambulances.



ARTICLE 12 – AUTORISATION. ASSURANCE

L'organisateur conformément aux obligations en vigueur a souscrit une assurance de type « RCO » (Responsabilité Civile Organisateur) correspondant à la capacité de l'épreuve auprès de la compagnie d'assurance (en cours de confirmation).